

PAS DE POLITIQUE.

L'OUVRIER

L'UTILE À L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIÈRES.

PÈRE L'ÉGOÛINE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 1^{ER} MARS 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouve dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOÛINE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

Nous donnons aujourd'hui aux lecteurs de L'OUVRIER, le magnifique discours que le comte de Mun a prononcé à la chambre des députés à Paris, le 25 janvier dernier. Nous avons tout lieu de croire que l'ouvrier prendra un intérêt tout particulier à la lecture de ce discours qui le concerne spécialement :

M. le président.—La parole est à M. le comte de Mun.

M. le comte de Mun.—Messieurs, je ne viens pas, la Chambre le comprendra, répondre directement à l'honorable préopinant, et il voudra bien me le pardonner. Ce n'est naturellement pas à moi d'expliquer ici qui doit être responsable de ce qu'il n'est pas encore sorti des assemblées républicaines une loi définitive en faveur des ouvriers.

J'entre dans la discussion parce qu'il me semble que c'est un devoir pour les hommes de tous les partis, puisque la tribune est ouverte à ce grand débat, de dire franchement, devant le pays qui les écoute, ce qu'ils pensent des grandes questions qu'il soulève, surtout des solutions qu'il appelle, et dont la crise d'aujourd'hui fait sentir pour demain l'urgence nécessaire. C'est l'objet, c'est l'intérêt principal de l'interpellation de l'honorable M. Langlois lui-même qui lui a attribué ce caractère, et je crois qu'il a eu raison.

Je ne viens pas, messieurs, faire un discours d'économiste, je n'en ai ni le moyen ni le désir ; je viens dire, en quelques mots, ce qui me frappe dans l'appui politique et social de la grande question soulevée depuis hier.

Et, pour bien faire comprendre le point de vue où j'entends me placer, j'ajoute sur-le-champ qu'il me paraît nécessaire de distinguer, dans la discussion, l'interpellation même de M. Langlois et la question plus immédiate, plus aiguë, de la crise parisienne ; les deux questions ont été jointes par les circonstances, et il était naturel qu'il en fût ainsi, parce qu'elles sont liées et parce que le douloureux chômage dont souffre une partie de la population parisienne est une des conséquences, un des symptômes de la situation générale, en même temps qu'un avertissement du péril qu'elle porte avec elle ; mais si je crois qu'on a bien fait de ne pas les séparer, je pense qu'il faut cependant les distinguer, parce que les solutions n'en peuvent être identiques : l'une est une question actuelle, qui appelle des remèdes immédiats, des palliatifs passagers ; mais, pour en prévenir le retour, c'est vers l'autre, vers la question générale qu'il faut tourner les yeux. (Très bien ! très bien ! à droite).

C'est vers l'autre, vers la question d'avenir, parce que, — je dis toute ma pensée, — quoiqu'il arrive, quelque moyen qu'on trouve pour échapper à la

crise du moment ou pour en atténuer l'intensité, ce ne sera jamais qu'un expédient d'un jour, après lequel le lendemain viendra, chargé des mêmes difficultés, des mêmes problèmes, d'autant plus graves qu'on en ajourne davantage la solution. (Très bien ! très bien ! à droite). Et si les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, ne sont pas prêts pour ce lendemain, ils succomberont tous à leur tâche. C'est une conviction. (Très bien ! très bien ! sur les mêmes bancs).

Voilà dans quelle pensée je monte à la tribune, et, je n'ai pas besoin de le dire, l'esprit bien libre de toutes les arrière-pensées qui, dans un débat parlementaire, peuvent toucher aux intérêts ministériels, dans lesquels nous n'avons rien à voir.

Mon intention est de parler pour la Chambre et pour le pays qui nous entend, bien plus que d'interpeller un ministère.

Messieurs, la conviction qui m'anime, c'est que la question qui s'agit ici est bien plus profonde dans ses sources, bien plus vaste dans ses conséquences, que ne pourrait l'être une crise passagère, si grave, si violente qu'elle pût être : ma conviction, c'est qu'il se fait, dans le monde, à l'heure où nous sommes, par l'effet d'un ensemble de causes morales et matérielles, un grand mouvement social, une évolution profonde ; et que, de la manière dont ce mouvement sera conduit, des transformations qui sortiront de ce trouble général, dépendront la paix et la prospérité des nations civilisées. La question est de savoir si tous ceux qui ont intérêt à la conservation sociale, — et je n'en excepte naturellement personne — sauront à temps se réunir et s'entendre, non pas pour se coaliser dans une infructueuse résistance, mais pour diriger, pour conduire la réforme économique devenue nécessaire, ou si cette réforme inévitable se fera définitivement sans eux et contre eux.

Voilà la question : il n'y en a pas de plus haute dans l'ordre politique ; je n'en connais pas qui mérite à un plus haut point de fixer l'attention des hommes d'Etat ; elle a un nom, c'est la question sociale. On a dit qu'il n'y en avait pas, qu'il n'y avait que des questions sociales ; je crois qu'on s'est trompé, il y en a une qui résume toutes les autres : c'est celle dont je parle ici.

Tout récemment, dans un article frappant sur l'enrichissement de la vie, un écrivain de la *Revue des Deux Mondes* la définissait par l'effort instinctif des multitudes pour amoindrir la misère et pour alléger le travail. J'accepte la définition, bien que je ne la trouve pas complète, parce qu'elle met en lumière l'aspect principal et le plus saisissant de la question :

Amoindrir la misère et alléger le travail ! Eh bien, messieurs, si, me plaçant à ce point de vue, je cherche à me rendre compte des causes générales de la crise qui nous agite, la première chose qui me frappe, c'est que ce n'est pas une crise française, mais une crise internationale. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs).

Les nations modernes sont en souffrance, et la maladie chronique qui les épuise — j'ai déjà exprimé cette idée et je ne cesserai de la répéter, parce que je la crois fondamentale — c'est l'excès de la concurrence.

Depuis un siècle, des doctrines nouvelles se sont levées sur le monde, des théories économiques l'ont envahi, qui ont proposé l'accroissement indéfini de la richesse comme le but suprême de l'ambition des hommes, et qui, ne tenant compte

que de la valeur échangeable des choses, ont méconnu la nature du travail, en l'avilissant au rang d'une marchandise qui se vend et s'achète au plus bas prix.

L'homme, l'être vivant, avec son âme et son corps, a disparu devant le calcul du produit matériel. Les liens sociaux, les devoirs réciproques ont été rompus : l'intérêt national lui-même a été subordonné à la chimère des intérêts cosmopolites, et c'est ainsi que la concurrence féconde, légitime, qui stimule, qui développe, qui est la nécessaire condition du succès, a été remplacée par une concurrence impitoyable, presque sauvage, qui jette fatalement tous ceux qu'elle entraîne dans cette extrémité qu'on appelle la lutte pour la vie.

Dans ce combat à outrance, l'abaissement du prix de revient est devenu la grande nécessité, la grande préoccupation des producteurs. Comme, dans toute entreprise industrielle, les frais généraux ne varient pas, il a fallu, pour arriver à cet abaissement du prix de revient, augmenter sans cesse la production, et cette surproduction, favorisée de toutes manières par tous les développements de l'industrie moderne, par toutes les forces nouvelles que le génie de l'homme arrache à la nature, par la vapeur, par l'électricité, par l'outillage toujours perfectionné, cette surproduction a eu ce corollaire immédiat l'excès du travail. Je ne voudrais rien dire, messieurs, qui dépasse la mesure, je ne voudrais pas aller au delà de ce qui est juste et légitime ; mais je ne puis m'empêcher d'insister là-dessus, parce que c'est le point capital, celui qui touche directement à la condition de l'ouvrier ; on a abusé du travail et des forces de l'homme.

Messieurs, je me hâte de le dire, les industriels français ne se sont pas associés à tous ces abus. C'est leur honneur, et il faut, hélas ! le constater, c'est aussi une des causes de leur infériorité. Ils ont été plus humains, plus généreux ; mais, à côté, à leurs portes, chez leurs concurrents, — je ne veux nommer aucune nation, — on est allé à de très grands excès ; on a fait, on fait encore travailler quatorze, seize et dix-huit heures par jour.

Un membre, à l'extrême gauche. — Dans les chemins de fer, cela se passe ainsi.

M. le comte de Mun.—Mais surtout cela, on l'a fait en France aussi, on a livré sans mesure à l'atelier la femme et son enfant avec elle, et partout où on l'a fait, on a compromis la famille et troublé le foyer.

Les choses vont ainsi jusqu'à ce qu'un jour vienne où la production excède la consommation, où les marchandises s'accumulent dans les magasins ; ce jour-là, c'est la ruine pour les industriels qui, ne trouvant plus d'acheteurs, ne peuvent plus payer leurs traites ; la crise industrielle se déclare ; et l'ouvrier, que la loi de la concurrence illimitée réduit à voir son pain quotidien et celui de sa famille soumis exclusivement à toutes les fluctuations du marché, l'ouvrier en est la première victime. Le travail s'arrête ; les ouvriers restent sans ouvrage ; c'est le chômage, c'est-à-dire la faim et la misère pour des milliers d'êtres humains.

Une partie du monde est en proie à cette souffrance : la France n'en reçoit encore que le contre-coup ! Et déjà, cependant, on le disait tout à l'heure avec bien de la raison, l'irrégularité et le brusque ralentissement des travaux publics, si légèrement entrepris, lui ont appris ce que peut coûter l'excès de la production, et Paris, en fait aujourd'hui dans l'industrie du bâtiment, la dure expérience.